



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **14 septembre 2020** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert
Siège #2 - Marc Nadeau
Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-09-98

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 3 août 2020

4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE

5 - VOIRIE

5.1 - Rapport de l'employé de voirie

5.2 - Offre de services - Grattage des cours des bâtiments municipaux - Raymond Boucher et Fils Inc.

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

- 7.2 - Suivi du plomb dans l'eau potable
- 8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ
 - 8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023
 - 8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
 - 9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 9.1.1 - Cellulaire de la ressource en loisirs
 - 9.2 - Rapport final - Les Arts de la Rue
 - 9.3 - Rapport final - Fonds culturel 2020
 - 9.4 - Rapport final - PDT 2020
 - 9.5 - Récapitulatif - Projet scène extérieure
 - 9.6 - Récapitulatif - Camp d'été OTJ 2020
 - 9.7 - Pompe avec réservoir - OTJ
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 10.2 - Émission des permis et certificats
 - 10.3 - Dérogation mineure
 - 10.4 - Demande d'exclusion zone agricole
- 11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
 - 11.1 - Suivi des infrastructures municipales - PGAM
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois
- 13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 14 - LÉGISLATION
 - 14.1 - Offre de service - Cour municipale - Cain Lamarre
- 15 - SUJETS SANS RÉOLUTION
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - VARIA
 - 17.1 - TELUS - Colportage
- 18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-09-99

3.1 - Séance ordinaire du 3 août 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 août dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE

5 - VOIRIE

5.1 - Rapport de l'employé de voirie

2020-09-100

5.2 - Offre de services - Grattage des cours des bâtiments municipaux - Raymond Boucher et Fils Inc.

ATTENDU QUE Raymond Boucher & Fils inc. a déposé une offre de service pour deux ans pour le grattage des cours municipales 2020-2021 et 2021-2022 avec une augmentation de 3% par année;

2020-2021: OTJ - \$58.92, Salle municipale - \$58.92, Chemin de l'aqueduc - \$58.92, Borne fontaine principale - \$31.02, Borne fontaine rang Langevin - \$33.61, Salle multifonctionnelle - \$ 70.86

2021-2022: OTJ - \$60.68, Salle municipale - \$60.68, Chemin de l'aqueduc - \$60.68, Borne fontaine principale - \$31.95, Borne fontaine rang Langevin - \$34.63, Salle multifonctionnelle - \$72.99

ATTENDU QU'une surcharge de carburant peut être facturé si prix supérieur à septembre 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité d'accepter l'offre de service pour le grattage des cours municipales pour les années 2020-2021 et 2021-2022.

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

7.2 - Suivi du plomb dans l'eau potable

8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ

8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023

8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable

9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

2020-09-101

9.1.1 - Cellulaire de la ressource en loisirs

ATTENDU que l'entente avec le MAMH sur le partage de la ressource en loisirs entre la municipalité de Saint-Évariste et la municipalité de Saint-Philibert s'est terminée au 31 août 2020;

ATTENDU que le cellulaire utilisé par la ressource en loisirs était intégré à cette entente;

ATTENDU que la municipalité désire conserver le cellulaire;

ATTENDU que le coût pour le forfait mensuel est de 16.96\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame France Loignon et résolu unanimement de conserver le cellulaire et de payer les frais mensuels.

9.2 - Rapport final - Les Arts de la Rue

9.3 - Rapport final - Fonds culturel 2020

9.4 - Rapport final - PDT 2020

9.5 - Récapitulatif - Projet scène extérieure

9.6 - Récapitulatif - Camp d'été OTJ 2020

2020-09-102

9.7 - Pompe avec réservoir - OTJ

ATTENDU le bris de la pompe de marque "Grundfos" située au sous-sol de l'OTJ;

ATTENDU la soumission #08714 reçue de Pompes M.C. pour la fourniture et l'installation d'une pompe 1/2 HP avec réservoir Well Rite 20 Gal. au montant de 1003.78\$ plus taxes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur René Drouin et résolu unanimement d'accepter ladite soumission.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10.2 - Émission des permis et certificats

2020-09-103

10.3 - Dérogation mineure

ATTENDU que les informations fournies par monsieur Champagne ont satisfait les membres du CCU local;

ATTENDU que cette dérogation mineure ne peut pas causer de préjudice à aucune des propriétés voisines du lot 3 123 659 puisqu'elle répond à toutes les autres normes du règlement de zonage de Saint-Philibert;

PAR CONSÉQUENT, sous la recommandation du CCU de la municipalité de Saint-Philibert, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par monsieur René Drouin et résolu unanimement d'autoriser cette dérogation mineure afin de permettre d'obtenir un permis de construction pour une résidence principale sur le lot 3 123 659.

10.4 - Demande d'exclusion zone agricole

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

11.1 - Suivi des infrastructures municipales - PGAM

Réalisation partielle du rapport sur la gestion des infrastructures municipales par la MRC relativement au PGAM de la FCM.

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2020-09-104

12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des personnes présentes d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 64 121,07 \$ et d'autoriser leur paiement.

•Comptes à payer	52 044,61 \$
•Salaires nets versés	9 287,34 \$
•Remises d'employeur	2 789,12 \$
•Total	64 121,07 \$

Administration : chèque no.C2000122 À C20000152, L2000032 à L2000035, V639 À V645

Salaires : chèque no. D2000093 à D2000115, P2000009 À P2000011

13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

14 - LÉGISLATION

2020-09-105

14.1 - Offre de service - Cour municipale - Cain Lamarre

ATTENDU l'offre de renouvellement de service reçue de la firme Cain Lamarre;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Philibert doit engager un procureur pour la représenter à la cour municipale;

ATTENDU QUE le bureau d'avocats Cain Lamarre a fait une offre de service le 4 septembre dernier au coût de \$100.00 par dossier non contesté et ce, seulement dans l'éventualité où l'obtention de ce plaidoyer aura nécessité une intervention active des procureurs à l'égard de l'accusé ou de ses procureurs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité d'accepter l'offre de service du 4 septembre 2020 de la firme Cain Lamarre.

Une copie de cette résolution sera envoyée à madame Michèle Chabot, greffière de la Cour municipale commune de Ville Saint-Georges.

15 - SUJETS SANS RÉOLUTION

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

17 - VARIA

17.1 - TELUS - Colportage

Le conseil refuse la demande de colportage de Telus.

2020-09-106

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 19.55 hrs

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal.